

Les 9° et 11° Cies quittent Vignot et vont relever les 5° et 8° Cies à Loupmont et Bésombois.

1° Novembre

Les 12° et 10° Cies quittent Broussey pour relever les 6° et 7° Cies à Pata et à la Sapinière Cheval Mort.

La 6° Cie vient à Gironville, la 7° à Vignot.

La 3° Section de la 1° CM quitte Vignot pour aller à B27.

La 1° Section de la 2° CM quitte Vignot pour aller au Cheval Mort.

La 3° Section de la 3° CM quitte le Bois de la Hache où elle est relevée par la 1° Section de la même Cie pour aller à Vignot.

Le S/s Lt Durand est évacué sur l'ambulance 7/8 à Aulnois.

Sont blessés à Bésombois par éclats d'obus : le Lt de Verneuil du 6° Chasseurs à cheval, le Maréchal des Logis Delcroix du 6° RCC et le Caporal Blanqui de la 20° Cie du 58° Rgt Terr. du Génie. Ces blessés sont évacués sur Aulnois.

2 Novembre

En exécution de la note de service n° 117 de la 202° brigade, l'Officier Payeur vient s'installer à Gironville où il est Major de Cantonnement.

4 Novembre

En exécution de la note du GQG 1° Bureau du 20 octobre, un congé sans solde jusqu'à nouvel ordre est accordé au Lt Ducret pour être mis à la disposition des Etablissements Schneider au Creusot. Cet officier est mis en route ce jour sur le Dépôt du Rgt.

5 Novembre

En exécution de la note n° 223 de la 202° Brigade, le TC est transféré à Jouy.

Par ordre du GQG N° 3703, le Cne Blondel est affecté à l'EM de la 101° DIT en remplacement du Cne Bruneau évacué.

6 Novembre

L'Officier Payeur quitte Gironville et revient s'installer à Broussey.

Les 5° et 8° Cies quittent Vignot et relèvent les 3° et 12° Cies à Saulcy et à Pata.

La 3° Cie se rend à Vignot. La 12° Cie relève la 4° à Long Tour. La 4° Cie se rend à Vignot.

7 Novembre

Les 6° et 7° Cies quittent Gironville et Broussey et relèvent les 1° et 2° Cies à Bouquenelle et au Bois de la Hache.

La 1° Cie se rend à Gironville ; la 2° à Broussey.

La 2° Cie de Bésombois relève à la Sapinière et Cheval Mort la 10° Cie qui vient à Bésombois.

9 Novembre

Les 3° et 4° Sections de la 3° CM quittent Vignot et vont à I Est et I Ouest.

11 Novembre

Les soldats Bressolles et Pinay de la 5° cie sont blessés par éclats d'obus à Saulcy.

12 Novembre

Les 3° et 4° Cies quittent Vignot et relèvent à Bésombois et Long Tout les 10° et 12° Cies qui viennent à Vignot.

259<sup>E</sup> RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE

État nominatif des Officiers, sous-officiers et soldats tués  
 ou morts, prisonniers ou disparus au combat, du bombardement du bois  
 de Saulcy, (commune de Loupmont) le 11 Novembre 1916.

Noms	Grade	Grés	Soldats	Sous-officiers	Disparus	Morts en prison	Observations
Bressolles Henri	soldat		1				5 <sup>e</sup> Comp <sup>ie</sup>
Pinay Blaise	soldat		1				5 <sup>e</sup> Comp <sup>ie</sup>
Total			2				
Total général			2				

### 13 Novembre

En exécution de la note 1293/E de la 2° Armée, 6 caporaux et 27 hommes du Rgt sont affectés au 108° Terr. et mis en route le 13 Novembre.

Le Cne Royer Cdt la 2° CM est évacué sur l'ambulance 7/8 à Aulnois ; le S/s Lt Laurent de la 1° CM prend le commandement de la 2° CM.

La 1° Cie quitte Gironville et relève à la Sapinière Cheval Mort la 9° Cie qui vient à Broussey.

La 2° Cie quitte Broussey et relève à Loupmont la 11° Cie qui vient à Broussey.

### 14 Novembre

La 3° Cie du Long Tour relève au Bois de la Hache la 7° Cie qui vient au Long Tour.

### 15 Novembre

Un peloton de la 2° cie de Loupmont relève à Pata la 8° Cie qui se rend à St Agnant.

Un peloton de la 3° Cie du Bois de la Hache relève à Saulcy la 5° Cie qui se rend à Liouville.

Un peloton de la 4° Cie de Bésombois relève à Bouquenelle la 6° Cie qui se rend à Gironville

La 7° Cie du Long Tour se rend à Gironville.

Les 10° et 12° Cies quittent Vignot et relèvent au Bois-Bas Chanoine et au Bois sans Nom  
2 Cies du 268° RIT.

### 16 Novembre

En exécution de la note n° 7716/1 de la 128° Di Groupement G 2° Armée, le 26° Territorial doit relever le 259° T. retiré du front. L'EM du 26° T. ainsi que 2 Cies du même Rgt arrivent à Broussey

### 17 Novembre

Dans la nuit du 17 au 18, le Rgt est relevé dans les zones Bésombois, Saulcy et Bois-Bas Bois sans Nom par le 26° T. Le 259° T. va cantonner à Vignot.

### 18 Novembre

De Vignot, le Rgt est transporté par camion – autos. L'EM du Rgt, la CHR et le 1° Btn à St Joire ; les 2° et 3° Btns à Reffroy ; Les CM et le TC font mouvement par étapes et cantonnent à Ménil la Horgne.

Le TR quitte Aulnois et vient cantonner à St Joire.

### 19 Novembre

Les 3 CM et le TC quittent Ménil la Horgne et rejoignent leurs Btns respectifs.

Cantonnements occupés par le Régiment :

- Saint Joire : Etat Major, CHR, 1° Btn, 1°n CM et TR
- Reffroy : 1° et 2° Btns, 2° et 3° CM

En exécution de la note 1439/\*E de la 2° Armée, notifiée par la 202° Brigade n° 540, le 259° doit être réduit à 2 bataillons ; il deviendra un Régiment d'Etapes ; les Cies seront à l'effectif de 210 hommes au maximum des classes 1891 et plus anciennes. Le personnel en excédent doit comprendre exclusivement des hommes des classes 1892 à 1896 qui seront affectés à d'autres corps territoriaux. Les compagnies de mitrailleuses seront transformées en compagnies de position, porteront les numéros indiqués ci-après :

1° Cie : N° 129

2° Cie : N° 130

3° Cie : N° 138

Ces CM ainsi transformées, continueront à compter au Dépôt auquel elles sont attachées. Le personnel comprendra uniquement des hommes des classes 1896 à 1891

Le Rgt formera également à l'aide des hommes instruits en excédent des classes 92 à 96, 5 sections de Mitrailleuses de Position N° 101, 103, 106, 108, 109.

20 Novembre

Arrivée au Rgt d'un détachement de 33 hommes du 108° T. en remplacement des 6 caporaux et 27 hommes envoyés au 108° T. le 13 Novembre.

22 Novembre

Les 1° et 2° Cies ainsi que la 1° CM quittent St Joire et vont cantonner à Dommage aux Eaux. Arrivée au Corps d'un détachement de 835 hommes et gradés du 223° T. des classes 1891 et plus anciennes.

En exécution de la note n° 42 P8 Groupement G, 2 sous officiers, 2 caporaux et 8 hommes des classes 97 et plus jeunes passent au 321° RI et sont embarqués à la gare de Laneuville-St Joire pour Sommelonne. Un adjudant, 6 sergents, 2 caporaux fourriers, 8 caporaux et 9 soldats des classes 97 et plus jeunes passent au 216° RI et sont embarqués à la gare de Laneuville-St Joire pour Givry en Argonne.

23 Novembre

En exécution de la note 1631/3 de la 101° DI, 32 caporaux et 167 hommes des classes 92 à 96 du Rgt passent au 120° T. et sont embarqués à la gare de Menancourt pour Ancemont.

En exécution de la note 1439/E de la 2° Armée, le 3° Bataillon est dissous, ses éléments sont versés dans les autres unités du Corps reconstitué à 2 Bataillons. Les 3 CM régimentaires sont dissoutes et reconstituées en Compagnies de Mitrailleuses de Position.

24 Novembre

En exécution de la note n° 4931 de la 101° DI, 4 sergents majors, 2 caporaux fourriers, 14 caporaux et 33 soldats des classes 96 à 92 sont affecté au 223° T. et mis en route à ce jour sur leur nouveau Corps. En exécution de la note 15609 du GQG, le Lt Masson est remis à la disposition du Ministre en vue de sa radiation des cadres ; cet officier est mis en route à ce jour sur le Dépôt du Rgt.

25 Novembre

Les militaires formant les 4° sections des 101°, 103°, 106°, 108°, et 109° CMP quittent St Joire en camions-autos pour rejoindre Dugny, Service des Forts.

Un sergent, 1 sergent fourrier, 4 caporaux et 94 hommes sont dirigés sur le 223° T. à Menancourt.

28 Novembre

Le 2° Btn quitte Reffroy et vient cantonner à Demange aux Eaux.

1° Décembre

Les 129°, 130° et 138° CMP quittent Demange aux Eaux en camions-autos :

- la 129° pour Rupt devant Saint Mihiel
- la 130° pour Troyon
- la 138 pour Ancemont

Le Capitaine Gérin est évacué sur Bar-le Duc.

4 Décembre

Le Rgt est embarqué à la gare de Demange aux Eaux. Départ de la 202° Brigade et du 2° Btn à 17 heures. EM du Rgt, CHR et 1° Btn à 20 h 33.